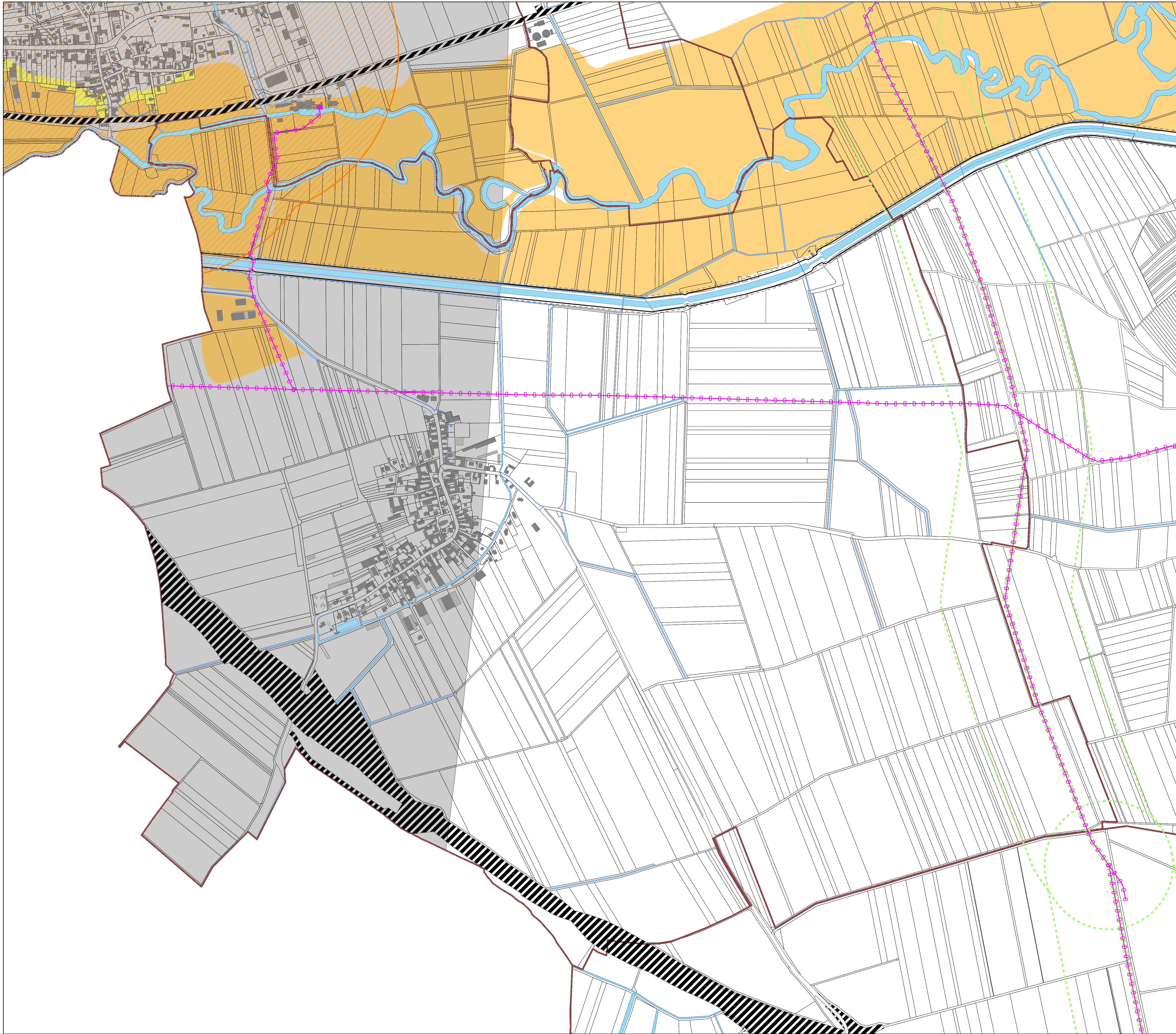




- AC1 - Monuments historiques**
périmètre de protection de rayon 500 mètres
Monument Historique
- EL3BIS - Extraction des matériaux à moins de 11,70 m de la limite des rivières domaniales et des canaux**
zone de protection
- I1TER - Maîtrise des risques autour des canalisations de transport d'hydrocarbures par la SNOI**
SUP 1
SUP 2
- I3 - Canalisations de gaz**
zone de passage
- I3BIS - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de matières dangereuses**
SUP 1
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels ou miniers**
Zone jaune
Zone orange
- T1 - Voies ferrées**
zone de protection
- T7 - Extérieur des zones de dégagement**
zone de protection - Altitude max. de 460 m NGF
zone de protection



maître d'ouvrage :

Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de Ingenheim

PLU APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire en date du 19 décembre 2019

A Hochfelden, le 20 DEC. 2019
M. Bernard Freund, le Président.



conduite d'études :

OTE Ingénierie
Géomètre Expert ANDRES



1:5 000